



VILLE DE MONT DE MARSAN	DECISION DU MAIRE N° 2024/06-0164
------------------------------------	---

SERVICE EMETTEUR Direction Générale des Finances	OBJET : Fixation des tarifs des animations sportives du Pass...sport montois au titre de la saison 2024-2025 <hr/> Nomenclature Acte : 7.1.3 Décisions en matière de tarifs
---	---

Le Maire de la Ville de Mont de Marsan,

Vu l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations dont le Conseil Municipal peut charger le Maire pour la durée de son mandat,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 chargeant le Maire des délégations prévues à l'article précité du Code des Collectivités Territoriales, l'autorisant notamment à fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des animations sportives du Pass...sport montois au titre de la saison 2024-2025,

Décide de fixer les tarifs des animations sportives du Pass...sport montois, conformément au tableau joint en annexe de la présente décision,

Précise que les tarifs sont applicables du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Fait à Mont de Marsan, le 25 juin 2024

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan



La présente décision peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau (par courrier ou par la plateforme www.telerecours.fr).

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 03/07/2024

ID : 040-214001927-20240625-2024_06_0164-AR



TARIFS ANIMATIONS SPORTIVES 2024-2025

Libellé Animations		Tarifs Montois 2024-2025	Tarifs Non Montois 2024-2025
Secteur Adulte	Ecole natation Adulte - forfait semestriel	53,50 €	61,50 €
	Golf Adulte (1 séance par semaine) - forfait annuel	108,20 €	124,45 €
	Golf Adulte (Bénéf RSA, Chômeur, -25ans) - forfait annuel	64,90 €	74,65 €
	Marche dans les quartiers - à l'année	5,50 €	6,30 €
	Sport bien-être : marche nordique, renfo équilibre, remise en forme - forfait annuel / activité	21,60 €	24,85 €
	Randonnée pédestre en plaine (Minibus) - la séance	8,20 €	9,45 €
	Randonnée pédestre montagne (Minibus) la séance	20,80 €	23,90 €
	Tournoi Sport Pour Tous Collectif	16,10 €	18,50 €
Secteur Enfant	Pass...Sport vacances par séance	2,60 €	3,00 €
	Pass...Sport vacances journée multi-activités	9,70 €	11,15 €
	Pass...Sport vacances 1/2 journée multi-activités	5,20 €	6,00 €
	Eveil aquatique et aqua kids - forfait semestriel	78,00 €	89,70 €
	Ecole natation Enfant - forfait semestriel	39,30 €	45,20 €